



reduction de salaire, modification du contrat

Par **aftam**, le **05/07/2011** à **12:20**

bonjour

l'employeur a t'il le droit de réduire le salaire sans motif réel.

mon employeur ma supprimé des heures de travail pour les données a un autre chauffeur celui ci lui demandant plus d'heure et moi étant en conflit avec l'employeur , je pense que la prochaine étape pour me pousser vers la sortie sera la réduction de mon salaire.

a t'il le droit d'agir ainsi sachant qu'aucun reproche na pue être fait sur mon travail(jamais de retard, jamais de loupé, jamais de plainte de client)et sachant que je suis le plus ancien dans l'entreprise.

en cas de licenciement économique l'employeur doit il commencer par les derniers entré ou peut il l'effectuer a sa guise,sachant que tout les employer effectue le même travail mais dans des secteurs différents.

merci